

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le 27 février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 21 février 2025 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 06 mars 2025*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Emmanuelle GUILLAIN, Sana EL AMRANI, Clémentine NOUQUERET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Sabine HONORE, Bruno DUQUESNOY, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX pour les délibérations 3, 6, 8, 10 et 14, Chantal LAHARNAR, Conseillers,

Karima CHOUIA Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Philippe SIBILLE

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

Guillaume BOCQUET ayant donné procuration à Etienne DELEPAUT

RETARDS EXCUSES

Christelle DUTRIAUX : Arrivée à 19h15

Absente pour les votes du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 ainsi que pour les délibérations 1, 2, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16 et 17.

DEL/2025/FI/12
FINANCEMENT DE LA RENOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Par sa position centrale dans la ville, la salle des fêtes est fréquemment utilisée par de nombreuses associations pour y organiser leurs manifestations tout au long de l'année.

Face à une telle fréquentation, la municipalité a décidé de procéder à des travaux de rénovation afin d'offrir aux habitants un lieu adapté et conforme aux exigences énergétiques actuelles.

Cette restauration comportera une rénovation thermique, un réaménagement de la grande salle centrale, et la pose de gradins amovibles.

Le coût total du projet est estimé à **3 350 000 € H.T**

Au vu du montant conséquent du projet susmentionné, la ville de Hem souhaite solliciter ses partenaires afin d'obtenir des subventions liées à ce projet.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale du 3 février 2025,

A l'unanimité des 32 présents au moment du vote, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :

- Solliciter par voie de décision le concours financier auprès de l'ensemble des partenaires,
- Financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
- Imputer les dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice,
- Signer les conventions financières avec les partenaires ainsi que tous les actes administratifs et financiers nécessaires à la bonne exécution de cette opération.

Ainsi délibéré en séance le jour, mois, et an susdit,

Pour copie conforme,

Le Maire,

